

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 20 novembre (20/11/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 14 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Mme Colette ROLLET), Mme Marie CASTRO (représentée par M. Gilles BENECH), Mme Valérie CLARMONT (représentée par M. Pierre GUILLAMAT), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Mme Muriel VALETTE est nommée secrétaire de séance.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

01 – 20 Novembre 2014

DELIBERATION PORTANT SUR L'ADHESION DE LA VILLE AU GIP RESSOURCES ET TERRITOIRES ET SUR LA DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GIP

Rapporteur : Mme BAULU

Considérant que pour mener à bien la phase de contractualisation et dans un délai très contraint, Monsieur le Maire propose d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public « Ressources et Territoires, centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale de Midi-Pyrénées.



En effet, dans le contexte des politiques publiques contractualisées avec l'état et les collectivités, le centre de ressources a pour ambition d'exercer une mission d'intérêt général en accompagnant les acteurs de la cohésion sociale. Dans l'exercice de ses missions et l'offre de ses activités, le centre de ressources intervient dans une position de tiers en respectant les orientations de l'état en région, tout comme les orientations propres aux collectivités et aux autres institutions. Cette adhésion permettra aux élus et aux techniciens de bénéficier de conseils et d'accompagnement dans le cadre du contrat de ville, et aussi de bénéficier de journées de formation « politique de la ville » sans contribution complémentaire.

Considérant que l'adhésion implique une cotisation annuelle de 0.06 € par habitant, au 1^{er} janvier 2015.

Considérant que le conseil municipal doit désigner un de ses représentants pour siéger au GIP

**Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu Mr le Maire et délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE de l'adhésion de la ville de Moissac au GIP Ressources et Territoires à compter de 2015 et pour les années à venir.

DESIGNE Mme Maryse BAULU comme représentant de la Commune au GIP Ressources et Territoires

Pour copie conforme

Moissac le 21 novembre 2014

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :